

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-659454

145972

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 30625

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FATH EL HAJ EL HASANE

Date de naissance :

31/10/1979

Adresse :

Tél. : 066 223362

Total des frais engagés : 1593,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

24/10/22

Nom et prénom du malade :

Basma FAKIL

Age : 38

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Neurologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CACA

Le : 24/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

34

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
24/10/2022	Actes	3000	3000	<p>Dr. MOUSSA AOUAKIL Fert Vidéo-Epileptologue 99, Rue Abou Al Aazhar Quartier des Hôpitaux - Casablanca Tél. 0522 86 52 80 - I.N.P. 091031860</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LAIMOUN SARL AU Raymond Lissasse - Tél. 0522 90 765 sabineca - Tél. 0522 90 765	24/10/22	293,130

ANALYSES - RADIOPHARIES

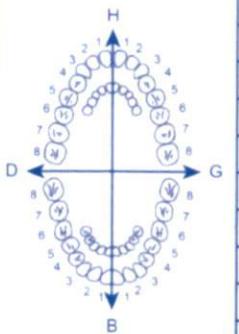
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. MOUSSA AOUAKIL Fert Vidéo-Epileptologue 99, Rue Abou Al Aazhar Quartier des Hôpitaux - Casablanca Tél. 0522 86 52 80 - I.N.P. 091031860	24/10/22	EEG	1000

AUXILIAIRES MEDICAUX

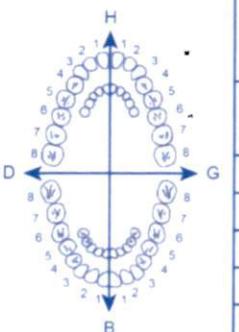
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Fettouma MOUTAOUKIL

Neurologue - Epileptologue

Diplôme européen de Neurologie

Certificat d'Epileptologie et d'EEG - Paris

Certificat de Neuropédiatrie - Bordeaux

Dr. MOUTAOUKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue
Vidéo E.E.G - E.M.G
99, Rue Abou Al Aazhar
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél. 0522 86 52 80 - I.N.P. 01 31 93 82

CENTRE DE NEUROLOGIE
ET NEUROPHYSIOLOGIE VESALE

Casablanca le 24/11/2022

Oliver Fav Bassez

41.80

S.V.

②.

Alexandre 40 eug

46-

AVLOCARDYL 40MG

CP SEC B50

P.P.V : 41DH80

PIR-00-00-2024

6 118000 010227

⇒ x 2

126.100 x 2

②. C. C.

S.V.

10 eug

CILENTRA® 10 mg
Boîte de 28 Comprimés
pelliculés sécables

6 118001 300303

CILENTRA® 10 mg
Boîte de 28 Comprimés
pelliculés sécables

6 118001 300303

293.80 Rx 1 box



99, rue Abou Alaa Zahar (Ex. Vesale)
Quartier des hôpitaux - Casablanca

الدكتورة فطومة متوكل

اختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

اختصاصية في مرض المريء

الdiplôme الأوروبوي في طب المريء العصبي

شهادة طب الجهاز العصبي للأطفال ببرادو

RC: 38 181 - TP: 30293297 - IF: 210 11 86

PHARMACIE LAIMOUN SARL AU

Alkaymoune Lissasfa

24/11/2022

0661 47 66 97

0522 86 52 80

info@cnnv.ma

www.cnnv.ma

::: PATIENT INFORMATION :::

ID :: 22
NAME :: FARID BASMA
AGE/SEX :: 37Y 10M 2D Female
DATE :: 24-Oct-2022
ADDRESS ::

Doctor :: Dr Fettouma Moutaouakil
Refd. By ::
Technologist: SAMIRA

::: EEG REPORT :::

* Activité de fond normale et bien organisée.

* Absence de figure épileptique ou de toute autre anomalie.

* SLI et HPN ne modifient pas le tracé.

Dr Fettouma Moutaouakil

*Dr. MOUTAOUKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue - E.E.G
Video E.E.G - E.M.G
99, Rue Abou Al Aazhar
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél: 0522 86 52 80 - I.N.P: 091031880*

*Dr. MOUTAOUKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue - E.E.G
Video E.E.G - E.M.G
99, Rue Abou Al Aazhar
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél: 0522 86 52 80 - I.N.P: 091031880*

Le 24/10/2022

Mme FARID BASMA

✓ EEG DE SIESTE
(Electroencéphalogramme)



Dr Fettouma MOUTAOUAKIL

Neurologue - Epileptologue
Diplôme européen de Neurologie



FACTURE

DATE : 24/10/2022

Patient	Description	Montant
Mme FARID BASMA	Cs + ELECTROENCEPHALOGRAMME (EEG)	1300 DHS (Mille Trois cents DIRHAMS)



Dr Fettouma MOUTAOUAKIL
Neurologue - Epileptologue
Diplôme européen de Neurologie

